

## L'ATHLETE

Nom.....

Prénom .....  Fille  Garçon

Date de naissance ..... Nationalité.....

Adresse postale.....

Code postal ..... Ville .....

Email de l'athlète ou du responsable légal : (obligatoire pour recevoir infos et convocations) .....

Déjà licencié  oui  non si non AUC précisez le n° de licence et le club : .....

### LES REPRESENTANTS LEGAUX

|  | Père | Mère | Personne à prévenir en cas d'urgence<br>(indiquez le lien avec l'athlète) |
|--|------|------|---|
| NOM-PRENOM   |      |      |   |
| N° Portable où vous joindre rapidement                   |      |      | N° portable :   |
| Mail *précisez s'il faut envoyer les infos aux 2 parents |      |      |   |
| Profession   |      |      |   |

### AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e).....autorise :

- mon enfant à pratiquer les diverses activités au sein de l'AUC Athlétisme
- les entraîneurs ou dirigeants à prendre toutes les initiatives nécessaires lors des entraînements ou en compétitions en cas de problème médical (hospitalisation, appel médecin ....)
- les entraîneurs ou dirigeants à prendre des photos de mon enfant pour diffusion sur le site du club, des affiches, ou expos,...
- mon enfant à se rendre en compétition ou sur un lieu d'entraînement en véhicule motorisé avec un responsable du club (entraîneur, athlète, officiel, dirigeant...) ou un parent accompagnateur
- mon enfant à être soumis aux tests sanguins de contrôle anti dopage

Date et signature des responsables légaux



# Renouvellement ou prise de licence Baby Athlé

La nouvelle saison 2019-2020 débutera le mercredi 11 septembre

Horaire des Baby Athlé (enfants nés en 2014 et 2015) : mercredi de 9h45 à 10h30 (hors vacances scolaires)

## Pièces à fournir :

### Fiche d'inscription remplie lisiblement.

- Adresse mail fiable : obligatoire car la licence et les infos du club sont envoyées par mail
- Autorisation parentale à remplir et signée les personnes ayant autorité sur l'enfant

**Pièce d'identité:** carte d'identité, passeport ou livret de famille obligatoire si pas fournie la première année

### Certificat médical

Pour un **renouvellement** vous pouvez :

- soit utiliser le *certificat médical de la saison précédente* en répondant au questionnaire médical envoyé par la FFA courant juin ou sur votre espace adhérent sur le site de la FFA ou en format papier sur lequel vous indiquez votre nom et signez à condition d'avoir répondu « non » à toutes les questions du questionnaire médical.

- soit fournir un *nouveau certificat* daté de **moins de 6 mois** à la date au dépôt du dossier. Mention « **absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition** »

Pour un **nouveau licencié** fournir un *certificat* daté de **moins de 6 mois** à la date au dépôt du dossier. Mention « **absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition** »

### Cotisation

La cotisation annuelle est de **170€ pour l'année** (adhésion + licence), le chèque est à l'ordre de l'**AUC Athlétisme**. Possibilité de payer en 2 ou 3 chèques, à déposer lors de l'inscription. Le paiement en espèce se fait en une seule fois.

### Aide à la prise de licence :

- Une **réduction de 10 €** par adhérent sera accordée à **partir de la deuxième personne** d'une même famille (même domicile). Le premier licencié de la famille paie le plein tarif.
- Le club accepte les **coupons-sport ANCV** disponibles auprès de certains Comités d'Entreprise.

## Règlement intérieur :

Seules les personnes **licenciées** peuvent utiliser les installations ; les accompagnateurs (parents, frères, sœurs, amis.) n'ont pas le droit de jouer, monter sur les tapis ou faire de la musculation, ni participer à vos entraînements régulièrement (sauf aux 2 premières séances pour essai.)

Les accompagnateurs sont donc invités à se mettre sur la mezzanine. Le club et le Président déclinent toute responsabilité en cas de problème.

La halle, tout comme le stade doivent rester en état de propreté correct. Pour chaque entraînement, prévoir des chaussures « intérieur » et chaussures « extérieur » pour éviter de salir la halle.

Chaque athlète devra jeter ses détritres et bouteilles dans les poubelles avant de partir.

Pour éviter les échanges involontaires, pertes et vols, INSCRIVEZ LE NOM DE VOTRE ENFANT sur toutes ses tenues et équipements gourdes, sac,...).

Les tapis de perche et de hauteur sont exclusivement réservés pour les sauts...interdiction de les utiliser pour la jouer ou pour s'y allonger !

*Le club propose des équipements pour les jeunes au logo de l'AUC :*

Tee shirt rouge - sweat shirt rouge - gymsac (rouge ou noir) -casquette (rouge ou noire) – Attention stock limité

### Pour tout renseignement complémentaire :

Les animateurs : Marie-Paule ou Christophe : 03 22 46 31 39

Mail : [auc.athletisme@wanadoo.fr](mailto:auc.athletisme@wanadoo.fr)

Le site du club : <https://amiensuc-athletisme.jimdo.com/>

Deux de nos partenaires à votre écoute :

- **La Société Générale** offre **50€ aux licenciés ou parents de licenciés** pour l'ouverture d'un compte dans une de ces agences. Il suffit de vous munir du dépliant ci-joint pour bénéficier de cette offre.
- **Union de Crédit Immobilier** réduction de frais de courtage ou cadeau de parrainage.

**Flyers personnalisés au nom du club à demander au secrétariat...**



[auc.athletisme@wanadoo.fr](mailto:auc.athletisme@wanadoo.fr)

<https://amiensuc-athletisme.jimdo.com/>



Page Amiens UC Athlétisme



Amiens UC [athletisme](https://www.instagram.com/amiensucathletisme)